



Sociétés multinationales : Pistes menant vers une meilleure surveillance du régime de retraite

FÉVRIER 2022





Les multinationales s'efforcent d'accroître la surveillance mondiale de leurs régimes de retraite, de renforcer la gouvernance, de réduire les coûts, et en fin de compte, d'obtenir de meilleurs résultats pour leurs membres et bénéficiaires.

La surveillance des régimes de retraite n'a jamais été aussi importante pour les multinationales qu'aujourd'hui. Une puissante combinaison de facteurs réglementaires, économiques et commerciaux incite les entreprises à rechercher une meilleure visibilité des données relatives au rendement, aux risques et à la conformité, tant au niveau individuel qu'au niveau consolidé. Compte tenu de la volatilité du marché due à la COVID-19 et de la nécessité d'une gestion financière prudente, il est d'autant plus important pour les sièges sociaux des entreprises d'évaluer avec précision les risques et les obligations du régime de retraite.

Heureusement, les occasions d'améliorer la surveillance en apportant des changements à la structure des régimes de retraite, en travaillant avec un gardien d'envergure mondiale ou par le recours plus efficace à la technologie n'ont jamais été aussi importantes.

La numérisation et les progrès dans la gestion des données créent de nouvelles options pour remplacer les anciens systèmes technologiques. Des améliorations importantes des solutions de production de rapports sur les régimes permettent aux multinationales de s'acquitter de leurs tâches fiduciaires et de production de rapports à moindre coût et avec beaucoup plus d'efficacité.



DARLENE CLAES-MCKINNON
Directrice générale, Gestion des relations

Darlene Claes-Mckinnon dirige l'équipe de gestion des relations de CIBC Mellon couvrant les régions du Centre et de l'Atlantique du Canada. Elle travaille en étroite collaboration avec les clients, les collègues, les conseillers et les intervenants de clients tiers pour maintenir le plus haut niveau de service pour les clients de CIBC Mellon. Elle codirige la pratique du propriétaire d'actifs canadiens de CIBC Mellon et supervise le programme d'engagement des conseillers de l'entreprise.



ALISTAIR ALMEIDA
Chef de segment, propriétaires d'actifs

Alistair Almeida est directeur général et chef de segment, propriétaires d'actifs, pour CIBC Mellon. Alistair a la responsabilité de travailler avec des propriétaires d'actifs canadiens à mesure qu'ils se développent et qu'ils évoluent, d'établir des liens et d'offrir un soutien aux régimes de retraite multinationaux lorsqu'ils s'engagent au Canada, et de développer et d'élargir la présence de CIBC Mellon dans l'espace des propriétaires d'actifs canadiens.



**Pour plus
d'informations**

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez la page www.cibcmellon.com ou communiquez avec votre gestionnaire des relations.

L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE DE LA RÉGLEMENTATION

Les facteurs d'amélioration de la surveillance sont nombreux et variés. À la suite de la crise financière de 2008, de nombreux pays ont introduit des réformes qui ont directement et indirectement eu une incidence sur les investisseurs institutionnels. Les demandes accrues de gouvernance ont eu un impact proportionnel plus important sur les fonds de retraite plus petits, ce qui les rend plus difficiles à rester viables et à assumer leurs responsabilités. On s'attend à ce que les obligations en matière de conformité continuent d'augmenter au cours des prochaines années. Alors que l'industrie canadienne de l'investissement navigue dans un marché turbulent, les premières indications démontrent que les investisseurs peuvent considérer la situation comme représentant un point d'inflexion pour assurer une transparence accrue. Qu'il s'agisse de recueillir de l'information pour aider dans divers scénarios de risque et de rendement, ou de lancer des comptes gérés séparément avec des gestionnaires d'actifs de confiance, les premiers commentaires indiquent que les investisseurs souhaitent augmenter les gains qu'ils ont réalisés en matière d'amélioration du contrôle au cours des dernières années.

À l'avenir, les dirigeants des régimes de pensions déterminent la nécessité d'accroître la capacité de réglementation ainsi que la coordination des régimes de retraite. L'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) reconnaît ces défis et s'efforce de faciliter l'harmonisation par sa représentation fédérale, provinciale et territoriale. Pour concrétiser ces initiatives, l'ACOR a publié un nouveau plan stratégique axé sur les priorités qui favorisent la collaboration des règles et des cadres juridiques.

Avec la restructuration plus large de leurs régimes réglementaires par le système financier, les intervenants en réglementation du Canada continuent d'accorder un grand intérêt à la gouvernance. Les environnements continuent d'évoluer : par exemple, la province de l'Ontario a mis en place un nouvel organisme de réglementation, l'Autorité de réglementation des services financiers (ARSF), qui a remplacé la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) et la Société d'assurance-dépôts de l'Ontario (SADC).

La demande est en croissance dans le monde entier pour que les investisseurs tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en raison de l'intérêt des participants aux régimes de retraite et d'autres intervenants pour harmoniser les décisions de placement avec leurs valeurs. Au Canada, l'Ontario a pris l'initiative en tant que seule province à légiférer les exigences de production de rapports sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance pour les caisses de retraite. Les règlements en vertu de la Loi sur les régimes de retraite exigent que l'énoncé des politiques et des procédures de placement du régime de retraite contienne des renseignements sur la façon dont les facteurs ESG sont intégrés aux politiques et procédures de placement du régime et, le cas échéant, sur la façon dont ces facteurs sont incorporés. La conversation sur les facteurs ESG au Canada s'accélère davantage. Au cours des derniers mois, de nombreuses d'entités de gestion des retraites et des actifs très influentes ont émis des déclarations liées aux facteurs ESG, y compris les engagements envers la neutralité carbone. Trente-six (36) investisseurs institutionnels représentant 5,5 billions de dollars en actifs ont émis une déclaration commune sur le changement climatique.

La législation sur les normes de retraite du Manitoba permet aux administrateurs de régimes d'utiliser des critères non financiers dans la formulation de la politique de placement, sous réserve des dispositions de la Loi sur les régimes de retraite de cette province, y compris la norme de l'investisseur prudent.

À l'échelle mondiale, des règlements similaires sur les régimes de retraite sont en place au Royaume-Uni, dans l'Union européenne, en Allemagne et en Corée du Sud. De plus, l'intérêt croissant pour les investissements ESG a incité l'instauration des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, une initiative mondiale multilatérale qui établit des principes d'investissement pour inciter les signataires à intégrer les questions ESG dans leurs pratiques d'investissement et à laquelle plusieurs universités canadiennes sont signataires. Au cours de la dernière décennie, de nouvelles exigences en matière d'établissement de rapports liés à la gouvernance et à la transparence, comme l'accélération des investissements ESG au Canada, ont exercé une pression supplémentaire sur les coûts et les ressources du régime.

Partout dans le monde, les promoteurs, les participants et les intervenants liés aux régimes de retraite continuent de chercher des solutions qui peuvent aider à procurer un revenu de retraite durable aux participants et aux promoteurs.

L'IMPACT DES OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES

Compte tenu des changements réglementaires, la surveillance accrue des régimes de retraite constitue une préoccupation pour les multinationales; néanmoins, ce sont les défis financiers que les régimes à prestations déterminées imposent aux bilans des sociétés qui représentent le facteur le plus important favorisant une plus grande supervision. Au cours de la dernière décennie, le défi de fournir des régimes à prestations déterminées a été exacerbé par des taux d'intérêt historiquement bas, qui ont élargi l'écart entre les actifs et les passifs pour de nombreux fonds tout en nécessitant une augmentation des cotisations des sociétés.

Partout dans le monde, les promoteurs, les participants et les intervenants liés aux régimes de retraite continuent de chercher des solutions qui peuvent aider à procurer un revenu de retraite durable aux participants et aux promoteurs. L'accroissement de la longévité de la population continue d'exercer des pressions supplémentaires sur la viabilité des régimes de retraite.

Certains des défis auxquels font face les multinationales sont également des facteurs clés que les promoteurs de régimes canadiens doivent prendre en considération. Le processus de planification d'un flux de revenu stable pendant la retraite peut s'avérer difficile, de sorte que certains administrateurs de régimes au Canada ont adopté une approche hybride, y compris des solutions de décumul, comme le versement de prestations variables. Les régimes canadiens sont devenus des organismes indépendants, administrés conjointement et sans lien de dépendance, en mesure d'investir patiemment à long terme, de gérer leur appétit pour le risque à l'égard des placements et d'assurer une gouvernance solide de leurs activités complexes en matière de placements et d'opérations. De ce fait, ils sont bien positionnés pour respecter leurs engagements de retraite à long terme.

DOMAINES D'INTÉRÊT POTENTIELS POUR LES PARTIES PRENANTES EN MATIÈRE DE RETRAITE QUI CONSIDÈRENT LEUR POSITION OPÉRATIONNELLE FUTURE



Gouvernance

- Quelle incidence la consolidation aura-t-elle sur nos exigences en matière de gouvernance?
- Quels sont les besoins en matière de transparence, de surveillance et de conformité de nos parties prenantes?



Personnes et organisation

- Avons-nous l'expertise interne nécessaire pour faire avancer l'organisation?
- Comment nos besoins en matière de talents évolueront-ils?
- Quelle est la bonne conception organisationnelle pour nous préparer pour l'avenir?



Placements

- Avons-nous l'envergure et l'expertise pour réussir? Sinon, comment pouvons-nous y accéder?
- Comment envisageons-nous l'évolution de notre stratégie de répartition de l'actif?
- Quelles catégories d'actifs ou stratégies devrions-nous gérer à l'interne?
- Où compterons-nous sur les gestionnaires externes?



Administration

- Comment offrons-nous un service de haute qualité aux membres du régime ou aux intervenants?
- Quelle est notre stratégie technologique?
- Quelle est notre stratégie en matière de données?



Conception et financement du régime

- Notre organisation est-elle adéquatement alignée sur sa mission principale?
- Comment nos hypothèses ont-elles été confirmées ou remises en question par les turbulences du marché en 2020?
- Comment mesurons-nous, surveillons-nous, atténuons-nous et partageons-nous les risques?



Réglementation et politique publique

- Comment notre organisation maintient-elle la confiance de ses parties prenantes?
- Comment évoluons-nous dans l'environnement réglementaire et législatif?
- Comment continuerons-nous à fonctionner tout en respectant les normes les plus élevées?

PRESSIONS COMMERCIALES CONTINUES

Parallèlement, compte tenu de l'environnement commercial concurrentiel, les multinationales subissent une pression constante pour mieux gérer les coûts et éliminer l'inefficacité au niveau du régime local. En l'absence d'une surveillance efficace, il est difficile de déterminer une image fidèle des coûts – ce qui peut être important compte tenu de la nécessité de produire des rapports locaux – ou de prendre des mesures pour les réduire. La nécessité d'examiner et de gérer les coûts incite également les multinationales à évaluer les politiques et la conception de la retraite, à comprendre leurs répercussions sur les coûts et à les normaliser.

Un autre facteur important est la gestion des risques et la surveillance financière. Les multinationales ont l'obligation de signaler la valeur à risque des événements du marché et d'évaluer la capacité de leurs caisses de retraite à respecter leur passif dans des scénarios modélisés précis. Les organismes de réglementation locaux comme l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite ont des tests de résistance modélisés par rapport aux événements historiques. Les multinationales doivent se conformer aux exigences du pays où se trouve leur siège social et dans chaque province ou territoire où elles ont un régime local.

De nombreuses entreprises utilisent encore Excel pour établir les rapports consolidés, une pratique qui nécessite beaucoup de temps et qui risque davantage de générer des erreurs. Au cours des dernières années, des solutions de production de rapports plus élaborées ont vu le jour, ce qui a considérablement réduit ces problèmes.

Dans certaines circonstances, les fonds locaux eux-mêmes agissent en tant que facteur favorisant une supervision plus proactive et fondamentale. L'environnement à faible rendement a incité beaucoup d'autres à explorer les possibilités d'augmenter les répartitions dans les catégories d'actifs non traditionnels, comme le capital-investissement et l'immobilier, afin de respecter leurs obligations.

Selon une recherche menée pour le rapport de CIBC Mellon « La course aux actifs : Le Canada par rapport au reste du monde », l'accent est mis de plus en plus sur la technologie et les données alors que les dirigeants des régimes de retraite cherchent à atteindre leurs objectifs stratégiques et à naviguer dans un contexte de risque et d'occasions qui évolue rapidement. Près d'un tiers des gestionnaires de fonds de retraite (30 %) voient l'innovation qui réduit les frais de placement comme étant un thème clé au cours des deux prochaines années. De nouveaux modèles de prestation de services, soutenus par les progrès technologiques dans des domaines tels que la science des données et l'automatisation, pourraient fournir aux fonds de retraite les réductions de coûts qu'elles recherchent.

Voies vers la surveillance améliorée



LES RÉGIMES CANADIENS METTENT DAVANTAGE L'ACCENT SUR LES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT DIRECT ET DE CO-INVESTISSEMENT QUE LA PLUPART DES AUTRES INSTITUTIONS.

58%

des gestionnaires de fonds de retraite estiment que la pression en vue de réduire les frais de placement sera un thème crucial pour leur secteur au cours des deux prochaines années, et 30 % citent le rôle croissant des nouvelles technologies.

64%

des gestionnaires de fonds de retraite affirment avoir eu des préoccupations au sujet des liquidités pendant la pandémie, et presque tous affirment que leurs décisions de placement futures seront influencées par cette expérience.

Les multinationales ayant des régimes de retraite mondiaux qui souhaitent améliorer la surveillance ont un certain nombre d'options à leur disposition.

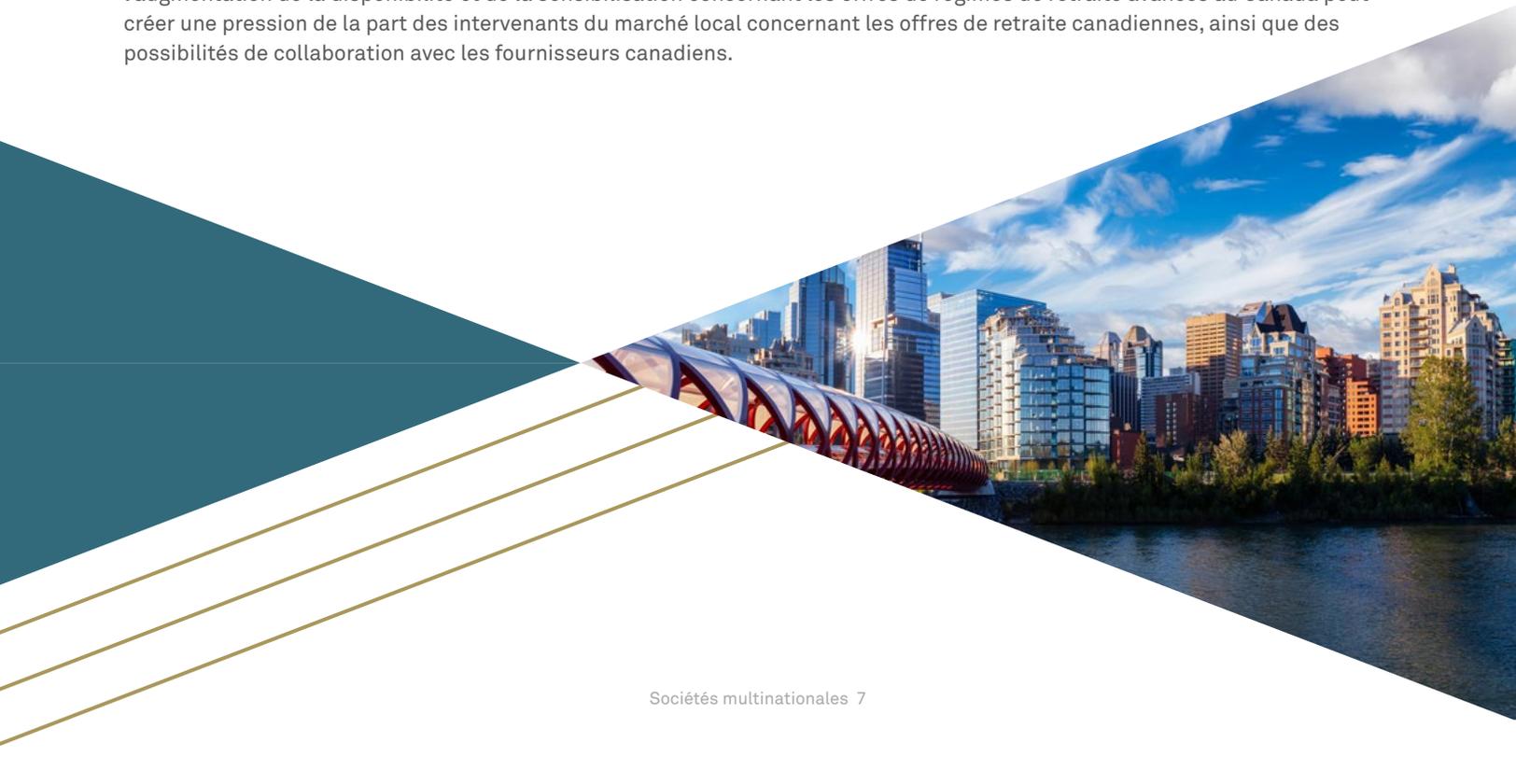
CONSOLIDATION DU SECTEUR DES PENSIONS

Le fait que de nombreux fonds de retraite et leurs promoteurs prendront le temps d'examiner leurs stratégies et leurs opérations constitue probablement une des conséquences de la COVID-19. La consolidation des régimes a connu une croissance accrue des marchés mondiaux des régimes de retraite, et ses promoteurs affirment que la consolidation peut améliorer les rendements des placements, réduire les dépenses opérationnelles et soutenir la durabilité du régime au fil du temps.

Les multinationales peuvent choisir de consolider physiquement leurs régimes de retraite européens en un seul fonds : Directive relative aux institutions de retraite professionnelle (IRP). Cela peut réduire les frais en améliorant les économies d'échelle, en facilitant la répartition efficace de l'actif et en facilitant l'application d'un processus d'investissement standard ou d'une politique ESG unique. Comme indiqué précédemment, l'IRP II cherche à encourager les prestations de retraite transfrontalières. De nombreuses multinationales estiment que la création d'un seul fonds de l'UE basé en Belgique en tant que structure de l'OFP (Organisme de financement des pensions) du pays est une approche idéale pour la mise en commun d'actifs transfrontaliers. Selon l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP), 30 pour cent des 3,7 billions de livres sterling en actifs détenus par les caisses de retraite européennes sont liés aux régimes de retraite des multinationales. L'Association Belge des Institutions de Pension, PensioPlus, estime que 10 pour cent de ces multinationales vont mettre en place une caisse de retraite paneuropéenne en Belgique d'ici 2025.

Certains des principaux développements en matière de réglementation et de politique publique liés aux régimes de retraite qui touchent les grands fonds de pension publics canadiens comprennent des changements pour permettre la croissance des organismes de retraite publics existants; il s'agit notamment de règles visant à faciliter la fusion ou la consolidation des régimes. Il s'agit également de règles qui permettent à certaines organisations de retraite publiques de fournir des services, comme la gestion d'actifs tiers, à d'autres personnes en plus de la participation existante du régime.

Au cours des dernières années, le Canada a vu la hausse d'un éventail de nouvelles entités et stratégies de consolidation dans le secteur de la retraite. Il s'agit notamment des entités parrainées par le gouvernement et des sociétés gouvernementales à but non lucratif sans lien de dépendance avec des mandats de recueillir des actifs auprès d'entités publiques; des régimes de retraite indépendants conjoints qui sont favorables à la fusion avec d'autres régimes; des entités d'entreprise qui lancent des sociétés de gestion des actifs de retraite externes; et même des fonds communs de placement de détail conçus pour offrir un regroupement de risques. Tout cela s'ajoute aux options existantes, comme le rachat de rente. Pour les multinationales, l'augmentation de la disponibilité et de la sensibilisation concernant les offres de régimes de retraite avancés au Canada peut créer une pression de la part des intervenants du marché local concernant les offres de retraite canadiennes, ainsi que des possibilités de collaboration avec les fournisseurs canadiens.



CONSOLIDATION VIRTUELLE

Divers facteurs signifient qu'un fonds IRP peut ne pas être réalisable pour toutes les multinationales ou circonstances. Une autre voie pour améliorer la visibilité, tout en maintenant les structures de plan local, consiste à travailler avec un gardien d'envergure mondiale, qui peut offrir une consolidation virtuelle par le biais de rapports élaborés. Cela peut présenter une voie plus rentable et moins complexe vers une surveillance accrue comparativement à une combinaison physique des actifs des régimes de retraite.

Les progrès technologiques – en particulier la numérisation – et les développements dans la gestion des données, favorisés par les fournisseurs de services et les investisseurs institutionnels, ont entraîné des améliorations importantes aux rapports du régime de retraite au cours des dernières années.

De grands volumes de données sont devenus une caractéristique déterminante du secteur des services financiers au cours des dernières années. L'arrivée de nouveaux ensembles de données plus granulaires signifie que la production de rapports est maintenant beaucoup plus complète qu'auparavant. Pour les sociétés, les données d'orientation améliorées, comme la notation et l'analyse ESG, l'analyse des risques et l'analyse comparative de l'univers, fournissent au siège social une plus grande transparence, ce qui leur permet d'effectuer une évaluation plus détaillée du rendement du régime de retraite. De plus, les données peuvent maintenant être intégrées plus facilement aux sources d'information existantes.

Les progrès technologiques créent de nouvelles options pour remplacer ou réduire les anciens systèmes. Les nouvelles solutions de production de rapports permettent aux multinationales de s'acquitter de leurs tâches fiduciaires et de production de rapports à moindre coût et avec beaucoup plus d'efficacité.

Les investisseurs institutionnels demandent de plus en plus fréquemment des rapports. L'environnement économique difficile de la dernière décennie et les marchés volatils signifient que de nombreuses entreprises cherchent à mieux comprendre les facteurs ayant une incidence sur le rendement plus immédiat, afin qu'elles puissent modéliser et quantifier les risques avec précision et surveiller de plus près la viabilité continue. Pour les personnes responsables de la surveillance du régime de retraite, il est important d'évaluer les coûts et les avantages des options de données plus rapides et plus détaillées, car elles peuvent être coûteuses.

Enfin, la façon dont les données sont fournies a connu de grandes améliorations. Il y a quelques années, les rapports étaient généralement présentés en format tabulaire PDF. Leur interactivité était limitée, et les parties prenantes impliquées dans la gestion des plans devaient produire plusieurs rapports pour obtenir les informations qu'elles voulaient. Au fil du temps, les portails en ligne sont devenus plus élaborés et les interfaces sont devenues plus intuitives, permettant ainsi aux investisseurs institutionnels de gérer leurs données plus efficacement, d'accéder à l'information de différentes façons et de générer des rapports dans le format de leur choix. L'utilisation croissante des widgets a rendu possible la production de rapports axés sur la personne; des particuliers allant des gestionnaires des opérations des plans locaux aux intervenants plus expérimentés, comme le chef de groupe des régimes de retraite, peuvent créer des tableaux de bord propres à leurs responsabilités et basés sur les perspectives qui leur importent. Les nouveaux outils de veille stratégique vont encore plus loin et permettent aux entreprises de gérer la façon dont les données apparaissent.

À l'avenir, le besoin de données plus complètes – présentées de manière pratique et digestible – augmentera probablement. Les professionnels des régimes de retraite s'attendent de plus en plus à pouvoir accéder aux mêmes données détaillées et aux mêmes fonctionnalités d'analyse sur leurs téléphones intelligents et tablettes que sur leur bureau. En outre, alors qu'une nouvelle génération de personnes occupe des postes de direction dans le secteur de la retraite, les attentes et les demandes relatives aux données et aux rapports changeront.

Les multinationales s'efforcent d'accroître la surveillance mondiale de leurs régimes de retraite, de renforcer la gouvernance, de réduire les coûts et, en fin de compte, d'obtenir de meilleurs résultats pour leurs participants et leurs bénéficiaires.

Surmonter les obstacles potentiels à la surveillance

Bien que les multinationales disposent de différentes options pour améliorer la surveillance, certains obstacles demeurent.

Les différences culturelles entre les organisations de différents territoires ou provinces sont un défi commun. Peu importe si les multinationales choisissent de consolider physiquement les actifs des régimes de retraite ou d'adopter une solution de production de rapports plus sophistiquée, il est important de s'assurer que les régimes sont ouverts pour accommoder différentes façons de travailler ou leurs attentes. Cela est particulièrement important dans les entreprises décentralisées, où il peut y avoir une autonomie considérable au niveau local; le siège social doit clairement communiquer les avantages d'une meilleure surveillance pour persuader les régimes locaux de coopérer avec une nouvelle approche.

Autre défi : de nombreuses entreprises ont des équipes relativement petites responsables des régimes de retraite. En même temps, un gestionnaire de projet et un conseiller peuvent être nommés pour mettre en œuvre le changement au niveau du siège social. Les ressources limitées sont souvent un défi au niveau du régime local, où le personnel doit mettre en œuvre une nouvelle solution tout en faisant son travail quotidien. Un manque de capacité interne peut compromettre l'adoption d'une nouvelle approche qui pourrait ultimement entraîner une plus grande efficacité.

Il est également essentiel de reconnaître les exigences spécifiques des divers environnements réglementaires où les régimes locaux fonctionnent. Comme nous l'avons mentionné, certains pays européens ont des exigences rigoureuses en matière de rapports, qui doivent être prises en compte et gérées de façon continue à mesure que les entreprises migrent vers une nouvelle solution.

De même, chaque province ou territoire au Canada a son propre ensemble de lois et de règlements régissant les régimes de retraite. En général, les régimes de retraite doivent être conformes à la législation et aux règlements correspondants de la province ou du territoire dans lequel les participants sont employés.

La législation provinciale peut s'inspirer de ses homologues fédéraux. Par exemple, les régimes de retraite privés de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta doivent investir leurs actifs conformément à l'annexe III de la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension (L.R.C. [1985], ch. 32).

L'Alberta et la Colombie-Britannique ont appliqué la législation sur les régimes de retraite du secteur privé en harmonie avec la réglementation des régimes de retraite dans chaque province.

En Nouvelle-Écosse, la consolidation régionale a permis à la législation de faciliter la participation au régime de retraite de la fonction publique de la région. Ainsi, les universités, les organismes gouvernementaux et les municipalités peuvent se joindre au plus grand régime de la province.

Chaque province ou territoire au Canada a son propre ensemble de lois et de règlements régissant les régimes de retraite.

Conclusion

L'impératif d'améliorer la surveillance n'a jamais été aussi grand. Les sociétés multinationales trouvent plus difficile que jamais de gérer les fardeaux financiers et les risques associés aux régimes à prestations déterminées. L'environnement des faibles taux d'intérêt et les changements dans l'environnement des affaires, qui se traduisent par une plus grande concurrence et exercent une pression supplémentaire sur les coûts, renforcent la nécessité d'éliminer l'inefficacité au niveau du régime local.

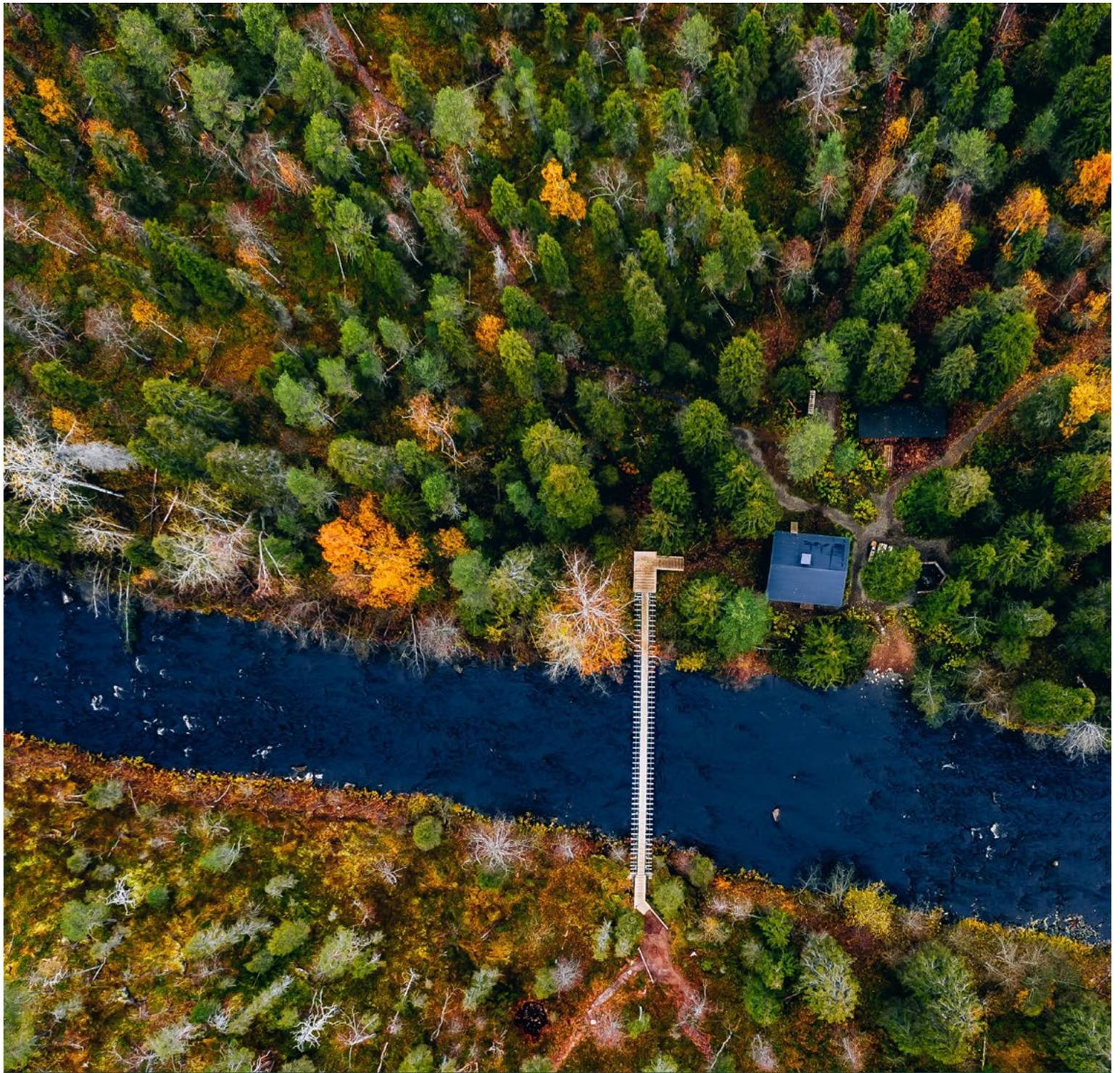
Pendant ce temps, le paysage réglementaire, en particulier en Europe, devient de plus en plus onéreux à la suite de nouvelles règles, comme la directive IRP II. Des exigences supplémentaires axées sur la protection des investisseurs et la stabilité financière ont récemment été annoncées par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP) et la Banque centrale européenne. On s'attend également à une augmentation des fardeaux liés aux facteurs ESG.

Un passage mondial au régime à cotisations déterminées aide à alléger le fardeau de financement des entreprises et à réduire le risque de leurs régimes de retraite, mais sans pour autant réduire la complexité. Les entreprises qui souhaitent maintenir des prestations de retraite attrayantes et promouvoir de meilleurs résultats en matière de retraite pour les particuliers, tout en fournissant de la valeur et une gestion des risques aux actionnaires, doivent mettre l'accent sur une surveillance accrue.

Cela est particulièrement vrai au Canada, dans la mesure où des structures de retraite novatrices de plus en plus nombreuses résistent à la tendance mondiale en généralisant la disponibilité des offres de risques communs et de prestations déterminées à un plus grand nombre de travailleurs canadiens - une tendance non perdue pour de nombreux travailleurs et intervenants du travail.

Certaines multinationales peuvent être en mesure de simplifier leur prestation de retraite à l'échelle mondiale afin d'obtenir des économies d'échelle, de réduire les coûts, d'améliorer l'efficacité et de favoriser un investissement plus important dans la technologie par la consolidation physique des actifs dans un fonds IRP. Cependant, pour diverses raisons, cette option peut ne pas être réalisable pour toutes les multinationales. Une autre option consiste éventuellement à travailler avec un gardien d'envergure mondiale et à tirer parti des progrès technologiques et de développements dans la gestion des données pour mettre en œuvre une solution de production de rapports plus élaborée. Les progrès réalisés en ce qui a trait à la portée, de profondeur, de vitesse et de personnalisation des données sont significatifs et représentent une alternative réelle, potentiellement plus simple et plus rentable à la consolidation physique.

L'objectif d'une surveillance accrue des régimes de retraite est maintenant à la portée de toutes les multinationales, peu importe les provinces ou territoires où ils ont des régimes locaux, une structure opérationnelle ou des ententes en matière de garde. Les entreprises doivent envisager leurs options et agir en conséquence au profit des retraités actuels et futurs tout en tenant compte des objectifs d'efficacité et de risque des multinationales.



La numérisation et les progrès dans la gestion des données créent de nouvelles options pour remplacer les anciens systèmes technologiques. Des améliorations importantes des solutions de production de rapports sur les régimes permettent aux multinationales de s'acquitter de leurs tâches fiduciaires et de production de rapports à moindre coût et avec beaucoup plus d'efficacité.

À PROPOS DE CIBC MELLON

CIBC Mellon s'engage à aider les investisseurs institutionnels canadiens et les investisseurs institutionnels étrangers qui ont choisi le Canada pour administrer leurs actifs financiers tout au long du cycle de vie des investissements. Fondée en 1996, CIBC Mellon est détenue à parts égales par The Bank of New York Mellon (BNY Mellon) et la Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC). CIBC Mellon offre des services d'investissement avisés au nom de fonds d'investissement, de régimes de retraite, de compagnies d'assurance, de banques, de fondations, de fonds en dotation, de sociétés et d'institutions financières mondiales dont les clients investissent au Canada. En date du 31 décembre 2021, CIBC Mellon comptait plus de 2,6 billions de dollars canadiens d'actifs sous garde ou sous administration. CIBC Mellon est membre du réseau mondial de BNY Mellon qui, en date du 31 décembre 2021, comptait 46,7 billions de dollars américains d'actifs sous garde ou sous administration. CIBC Mellon est un utilisateur autorisé de la marque de commerce CIBC et de certaines marques de commerce de BNY Mellon. CIBC Mellon est la marque d'entreprise de la Compagnie Trust CIBC Mellon et de la société de services de titres mondiaux CIBC Mellon et peut être utilisée comme terme générique en référence à l'une ou l'autre des sociétés ou aux deux sociétés.

www.cibcmellon.com

CIBC MELLON

➤ UNE COENTREPRISE DE BNY MELLON ET CIBCSM

www.cibcmellon.com

©2022 CIBC Mellon. CIBC Mellon est un utilisateur autorisé de la marque de commerce CIBC et de certaines marques de commerce de BNY Mellon. CIBC Mellon est la marque d'entreprise de la Compagnie Trust CIBC Mellon et de la société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, et peut être utilisée comme terme générique pour désigner l'une de ces sociétés ou ces deux sociétés.

 **BNY MELLON**

www.bnymellon.com

©2022 The Bank of New York Mellon Corporation. Tous droits réservés.

BNY Mellon est la marque d'entreprise de The Bank of New York Mellon Corporation et peut être utilisée comme terme générique pour faire référence à l'entreprise dans son ensemble ou à ses diverses filiales en général. Les produits et services peuvent être offerts sous diverses marques et dans différents pays par des filiales, des sociétés affiliées et des coentreprises dûment autorisées et réglementées de The Bank of New York Mellon Corporation. Les produits et services ne sont pas tous offerts dans tous les pays.

BNY Mellon ne sera pas responsable de la mise à jour des renseignements contenus dans ce document, et les opinions et renseignements contenus dans le présent document peuvent être modifiés sans préavis.

BNY Mellon n'assume aucune responsabilité (directe ou indirecte) pour toute erreur dans ce document ou toute utilisation de celui-ci. Ce matériel ne peut être reproduit ou diffusé sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite expresse de BNY Mellon.

CIBC 

www.cibc.com

Le logo CIBC est une marque de commerce de CIBC, utilisée sous licence. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.